

Réf 105

Le 25 janvier 2023

## L'ADIAPH,

Association du secteur médico-social reconnue d'utilité publique et intervenant dans le champ du handicap mental, psychique et des troubles du spectre de l'autisme en Nouvelle-Aquitaine qui accueille plus de **1400 résidents** dans **38 établissements et services** recrute :

### SURVEILLANT DE NUIT (H/F)

#### CDI à temps complet

**Missions** : Sous la responsabilité de la direction de la **Résidence Jean Rivière** situé sur la commune de Carignan, Etablissement accueillant des adultes présentant une déficience intellectuelle moyenne à sévère.

Vous aurez pour mission de :

- Veiller à la sécurité et au bien-être des personnes accueillies en circulant régulièrement dans l'établissement afin de garantir les meilleures conditions de repos ;
- Assurer la surveillance du site, surveiller l'accès et contrôler les allées et venues des personnes ;
- Gérer les urgences, les situations de tension et de crise en prenant les dispositions et les contacts nécessaires et adaptés aux situations rencontrées ;
- Assurer une écoute, prenant en compte les problèmes et difficultés rencontrées par les personnes accueillies ;
- Faire respecter le règlement de fonctionnement de l'établissement ;
- Assurer la liaison avec l'équipe éducative et pédagogique de jour, en l'informant des événements de la nuit.

#### Profil recherché :

- Titre de surveillant de nuit qualifié souhaité ;
- Expérience de 2 ans minimum ;
- Savoir s'adapter aux populations accueillies et à l'évolution des pratiques professionnelles ;
- Capacité d'écoute, de communication, de médiation et d'observation ;
- Acceptation et respect de l'Autre, impartialité ;
- Sens de l'initiative ; capacité à réagir immédiatement.
- Permis B en cours de validité.

**Prise de fonction** : 01/03/2023

#### Spécificité du poste :

- Internat
- Cycle à temps plein sur 12 semaines ;
- Secteur soumis à obligation vaccinale.

**Rémunération :** Indexée à la CCNT du 15 mars 1966 (IDCC 0413) – Annexe 5 – Ouvrier qualifié en internat – Coefficient de base 413 soit un salaire mensuel brut minimum de 1 772.57 € + reprise d'ancienneté sur expérience justifiée.

**Avantages sociaux :**

- Congés d'ancienneté,
- Extension des mesures conventionnelles : jours enfants malades, jours pour hospitalisation des enfants, ...
- Aménagement de la fin de carrière,
- CSE : chèques vacances, chèque cadeaux (Noël, mariage/PACS, naissance, retraite), participation aux activités culturelles et sportives,
- Participation aux transports en commun,
- Régime mutuelle et prévoyance,
- Formations, ...

**Candidature** (CV et lettre de motivation) à envoyer par mail **avant le 10 février 2023** à Monsieur Guillaume DE KERMADEC, directeur, à l'adresse [recrutement@adiaph.fr](mailto:recrutement@adiaph.fr) en précisant bien la référence de l'offre.

*Retrouvez toutes nos offres disponibles et les informations sur notre Association sur notre site [www.adiaph.fr](http://www.adiaph.fr)*

